

Formation

Mardi 4 juin 2013

**« Nouvelle réglementation européenne
en matière de commercialisation des plantes à
multiplication végétative »**

par Guy Kastler,



Réseau Semences Paysannes



Objectif de la formation :

Publics : arboriculteurs biologiques du sud-est de la France, pépiniéristes, gestionnaires de conservatoires

Méthodes pédagogiques :

- apports pratiques sous forme de visuels et retours d'expériences

Organisme formateur :

GRAB - n° formateur : 93 84 02 971 84

Prix :

Agriculteurs : gratuit (prise en charge par le fonds Vivea)

Techniciens : 175 euros (coût pris en charge par les fonds de formation)

(déjeuner à régler sur place : 10 euros)

Lieu de la formation :

GRAB - Maison de la Bio - Avignon

PROGRAMME PREVISIONNEL - MARDI 4 JUIN

8h45 : accueil & introduction de la journée

- **Matinée : comprendre les logiques sur lesquelles repose la réglementation...**
 - **L'objet de la réglementation** : la semence, interaction entre plantes, territoires et communautés humaines.
Les conceptions du monde qui influencent et façonnent le monde agricole
 - **Trois champs juridiques** qui se complètent, se superposent et s'opposent :
 - droits collectifs, semences locales
 - catalogue des variétés DHS, COV/patrimoine commun, marché "régional"
 - brevet/biodiversité, normes sanitaires, environnementales et biosécurité, globalisation de l'appropriation des ressources**Trois champs réglementaires** : mise en marché, propriété industrielle, ressources/biodiversité
 - Trois niveaux réglementaires** : national, régional (UE), mondial
- **Échanges**

Déjeuner sur place

- **Après-midi : comment évolue la réglementation ?**
 - **Les évolutions en cours :**
 - Accords internationaux (CBD, TIRPAA) : impact sur la biodiversité, la destruction des ressources naturelles et des droits des agriculteurs et des communautés
 - UE : nouveau règlement européen semences (2013), COV, brevet
 - France : nouvelle loi COV de 2011, échanges, catalogue
 - **Quelles suites ? Quels impacts sur :**
 - l'utilisation de la biodiversité,
 - la commercialisation des variétés anciennes,
 - la liberté d'échange...
 - **Questions des participants**

(fin vers 17h)

Inscription obligatoire pour le 31 mai :

fax : 04 90 84 00 37 - email : francois.warlop@grab.fr

Mme/Mr.....
Agriculteur cotisant Vivea oui (cocher) non date de naissance :

tel : email :

